



Canadian Association of University Teachers
Association canadienne des professeures et professeurs d'université

Note 20:12

Date : Le 11 mars 2020

Destinataires : Présidents et agents administratifs
Associations locales, fédérées et provinciales

Expéditeur : David Robinson, directeur général

Objet : **Nouveau coronavirus (COVID-19)**

L'ACPPU surveille de près l'évolution de l'éclosion du nouveau coronavirus (COVID-19) à travers le monde. À l'heure actuelle, l'[Agence de la santé publique du Canada](#) (ASPC) évalue le risque pour la santé publique comme étant faible pour la population du Canada. Cependant, la situation progresse rapidement et, à mesure que la menace de risque pandémique se répand, les collèges et les universités s'emploient à dresser des plans de prévention en cas d'émergence critique du virus à l'échelle locale. Comme nous l'observons actuellement dans d'autres régions, les mesures de lutte contre l'infection comprennent entre autres les fermetures des établissements, l'accès à l'enseignement en ligne et l'annulation de conférences, de programmes d'études à l'étranger et de divers événements et activités sur les campus. Il est crucial que les associations de personnel académique s'engagent à fond dans l'élaboration de ces plans d'intervention institutionnels en raison de l'incidence profonde des décisions qui seront prises sur les programmes d'études, les méthodes d'enseignement et les autres questions pédagogiques qui touchent le travail du personnel académique.

Les associations de personnel académique doivent veiller à ce que les administrations de leurs établissements soient en mesure d'intervenir de façon appropriée pour assurer la protection du personnel et des étudiants en cas d'éclosion du COVID-19. Pour faciliter ce processus, l'Organisation mondiale de la santé a produit des [informations et conseils](#) sur les mesures à prendre pour préparer nos milieux de travail en cas d'éclosion du virus.

Pour ce qui est des événements à venir de l'ACPPU, notamment l'assemblée du Conseil en avril, nous continuerons pour l'instant à nous en tenir au calendrier prévu. Même si, à ce jour, il n'y a aucun cas positif confirmé ou présumé du COVID-19 à Ottawa, nous demandons aux participants de prendre les précautions qui s'imposent. **Si vous vous êtes récemment rendus dans des régions où [une éclosion est en cours](#) ou si vous avez voyagé à bord d'un navire de croisière, vous devez vous mettre en quarantaine pendant 14 jours dès votre retour au Canada.** Tous les voyageurs qui rentrent au Canada en provenance de l'étranger doivent surveiller leur santé pendant 14 jours et contacter les autorités de santé publique s'ils tombent malades.

Afin de réduire la propagation du nouveau coronavirus et d'autres infections, l'ASPC recommande de prendre les mesures suivantes :

- Lavez-vous les mains souvent avec de l'eau et du savon, ou utilisez un désinfectant pour les mains
- Évitez de vous toucher les yeux, le nez ou la bouche sans vous être d'abord lavé les mains avec du savon
- Toussez ou éternuez dans un papier-mouchoir ou dans le creux de votre bras, et non dans votre main
- Restez à la maison si vous êtes malade
- Évitez de rendre visite aux personnes dans les hôpitaux et dans les centres de soins de longue durée si vous êtes malade
- Faites-vous vacciner contre la grippe si vous ne l'avez pas encore fait, car le virus de la grippe est toujours bien présent au Canada

L'ACPPU continuera de surveiller de près la situation et de suivre les directives de l'ASPC et de [Santé publique Ottawa](#). Nous vous tiendrons au courant des faits nouveaux.